

Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2013

No de ligne	Description	Coûts * (000\$) (1)	Volume 10 ³ m ³ (2)	Coût moyen ¢/m ³ (3) (1)/(2)
1	TRANSPORT			
2	Transport LH pour alimenter la Zone Sud			
3	- Service ferme - Tarif TCPL	170 302 \$	2 004 473	8,4961
4	- Service ferme - Tarif TCPL Zone Nord dévié au Sud	3 817 \$	57 817	6,6012
5	- Service ferme - Marché Secondaire	38 501 \$	722 640	5,3278
6		<u>212 620 \$</u>	<u>2 784 930</u> (B)	<u>7,6347</u>
7	Transport SH pour alimenter la Zone Sud			
8	- Service ferme - SH Dawn	31 592 \$	-	-
9	- Service ferme - SH Parkway	13 171 \$	-	-
10	- Service ferme - SH STS	- \$	-	-
11	- Prime de transport à Dawn	44 652 \$ (C)	1 753 668 (D)	2,5462
12		<u>89 414 \$</u>	<u>1 753 668</u>	<u>5,0987</u>
13	Transport pour alimenter la Zone Nord			
14	- Transport - Champion Pipeline	1 704 \$	-	-
15	- Service ferme - Tarif TCPL	5 930 \$	89 830	6,6012
16	- Service ferme - Marché Secondaire	611 \$	9 633	6,3408
17		<u>8 244 \$</u>	<u>99 463</u> (B)	<u>8,2889</u>
18	Autres capacités de transport			
19	- Gaz d'appoint concurrence	7 504 \$	142 576 (E)	5,2631
20		<u>7 504 \$</u>	<u>142 576</u>	<u>5,2631</u>
21	Variation d'inventaire :			
22	- Solde au début	38 686 \$	612 894	6,3121
23	- Solde à la fin	(39 168) \$	(620 531)	6,3121
24		<u>(482) \$</u>	<u>(7 637)</u> (F)	<u>6,3121</u>
25	Optimisation du transport :			
26	- Revenus de la vente du FTLH non utilisé	- \$	- (G)	-
27	- Coûts de la vente du FTLH non utilisé	- \$	- (G)	-
28	- Revenus de la vente de FTLH <i>a priori</i>	- \$	-	-
29	- Coûts de la vente de FTLH <i>a priori</i>	- \$	-	-
30	- Transfert de la perte sur les ventes de transport excédentaire	390 \$		
31		<u>390 \$</u>		
32				
33	Autres frais :			
34	- Gaz utilisé dans les opérations	(2 541) \$	(40 251)	6,3121
35	- Gaz perdu	(1 378) \$	(21 836)	6,3121
36	- Ajustements d'inventaire	5 115 \$		
37	- Revenus financiers sur outils de transport	(1 332) \$		
38	- Coûts dossier réglementaire TCPL	3 000 \$		
39	- Amortissement frais reportés - écart de revenu	(14 684) \$ (A)		
40	- Pénalités sur service ferme	100 \$		
41		<u>305 971 \$</u>	<u>4 710 914</u>	<u>6,4949</u>
42	Transporté par le client	- \$	726 201	
43	Ventes de GNL ajustées à une valeur calorifique de 37,89	- \$	(6 543)	
44	Transport pour la daQ (T)	<u>305 971 \$</u>	<u>5 430 572</u>	

46 A) Cet écart résulte de l'application tardive des tarifs de 2012.

47 B) Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 16 + Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 17 + Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 18

48 C) Gaz Métro - 12, doc. 9, p.4, l.5, col.5

49 D) Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 25

50 E) Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 20

51 F) Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 14 moins Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 34

52 G) Gaz Métro - 1, doc. 6, p.1, l. 22

53

54 * Le budget 2013 a été redressé pour refléter les ordonnances suivantes :

55 EB-2011-0219 et EB-2012-0087 de la Commission de l'énergie de l'Ontario modifiant les tarifs d'Union Gas Limited

**Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2013**

No de ligne	Description	Ratio		Coûts en (000 \$) *		
		Espace (1)	Pointe (2)	Espace (3)	Pointe (4)	Total (5)
1	ÉQUILIBRAGE					
2	Frais d'entreposage :					
3	- Gaz d'entreposage souterrain à Dawn	85,2%	14,8%	14 552 \$	2 527 \$	17 079 \$
4	- Usine de LSR	0,0%	100,0%	- \$	5 364 \$	5 364 \$
5	- Gaz d'entreposage souterrain-Intragaz	42,3%	57,7%	1 363 \$	1 860 \$	3 223 \$
6	- Gaz d'entreposage souterrain-St-Flavien	100,0%	0,0%	20 462 \$	- \$	20 462 \$
7				<u>36 377 \$</u>	<u>9 751 \$</u>	<u>46 129 \$</u>
8	Frais de transport :					
9	- Service STS - Dawn/Parkway/Franchise	83,0%	17,0%	39 310 \$	8 051 \$	47 361 \$
10	- Service SH - Dawn/Franchise	100,0%	0,0%	- \$	- \$	- \$
11	- Service SH - Dawn/Parkway/Franchise	100,0%	0,0%	1 277 \$	- \$	1 277 \$
12	- Prime d'équilibrage à Dawn	97,5%	2,5%	7 931 \$	204 \$	8 135 \$ (C)
13	- Vente d'outils de transport SH <i>a priori</i>	100,0%	0,0%	- \$	- \$	- \$
14				<u>48 518 \$</u>	<u>8 255 \$</u>	<u>56 773 \$</u>
15	Optimisation des outils d'équilibrage :					
16	- Revenus de prêt d'espace	100,0%	0,0%	- \$	- \$	- \$
17	- Revenus d'échange et cessions d'optimisation	100,0%	0,0%	(18) \$	- \$	(18) \$ (D)
18	- Revenus pour STS-RAM	100,0%	0,0%	- \$	- \$	- \$
19	- Transfert de la perte sur les ventes de transport excédentaire	100,0%	0,0%	(390) \$	- \$	(390) \$
20				<u>(408) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(408) \$</u>
21	Amortissement des frais reportés :					
22	- Transport gaz coussin	100,0%	0,0%	544 \$	- \$	544 \$
23	- Écart de revenu	100,0%	0,0%	14 403 \$	- \$	14 403 \$ (A)
24	- Frais d'équilibrage transférés de la fourniture	100,0%	0,0%	17 950 \$	- \$	17 950 \$ (B)
25	- Pass-on sur frais d'équilibrage de pointe	0,0%	100,0%	- \$	(1 197) \$	(1 197) \$
26	- Pass-on sur frais d'équilibrage d'espace	100,0%	0,0%	(926) \$	- \$	(926) \$
27				<u>31 971 \$</u>	<u>(1 197) \$</u>	<u>30 774 \$</u>
28	Équilibrage			<u>116 459 \$</u>	<u>16 809 \$</u>	<u>133 268 \$</u>

31 A) Cet écart résulte de l'application tardive des tarifs de 2012.

32 B) Gaz Métro - 12, doc. 8, p.1, l.5

33 C) Gaz Métro - 12, doc. 9, p.4, l.5, col.6

34 D) Gaz Métro - 1, doc. 1, p.90, l.22

35

36 * Le budget 2013 a été redressé pour refléter les ordonnances suivantes :

37 EB-2011-0219 et EB-2012-0087 de la Commission de l'énergie de l'Ontario modifiant les tarifs d'Union Gas Limited

**Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2013**

<u>No de ligne</u>	<u>Description</u>	<u>Coûts (000 \$)</u>
1	<u>FRAIS DE DISTRIBUTION</u>	
2	<u>Coût du gaz perdu (21 836 10³m³):</u>	
3	- Coût du transport perdu	1 378 \$
4	- Coût de la compression perdue	79 \$
5	- Coût de la fourniture perdue	<u>2 648 \$</u>
6		<u>4 104 \$</u>
7	<u>Autres frais de distribution :</u>	
8	- Postes de livraison, service de transport gazier et biogaz	2 021 \$
9	- Amortissement frais reportés - écart de revenu	(2 514) \$ (A)
10	- Mercaptan	<u>400 \$</u>
11		<u>(93) \$</u>
12	Frais de distribution	<u>4 012 \$</u>
13	Coût annuel de transport, de l'équilibrage et de la distribution (Somme de GM-12, doc.9, p.1, l.44 + p.2, l.28 + p.3, l.12)	<u>443 251 \$</u>
14		
15	A) Gaz Métro - 10, doc. 2, p.8, l.34, col.1	

**Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2013**

**No. de
ligne**

Fonctionnalisation des achats à Dawn

- 1 Volume d'achat 1 753 668 10³m³
2 Prime d'achat à Dawn Indice AEEO + différentiel de lieu

	Différentiel de lieu (1)	Fonctionnalisation par service				
		Fourniture (2)	Compression -3	Transport & équilibrage (4) = (1)-(2)-(3)	Transport annuel (5)	Équilibrage (6) = (4)-(5)
3	\$/GJ 0,730	-0,137	0,072	0,794	0,672	0,122
4	¢/m ³ 2,764	-0,520	0,274	3,010	2,546	0,464
5	(0000 \$) 48 479	-9 112	4 804	52 787	44 652 (A)	8 135 (B)

6 La valeur du transport annuel (colonne 5) est égale à la moyenne des « futures » publiés durant le mois de février 2012 par les deux sources de référence :

- 7 TD Energy Trading Inc. – Energy Daily
8 BP Canada Energy Company – natural gas north american structured products end user newsletter

Période d'achat		"Future"	"Future"	Différentiel	Ratio de	Compression	Transport
début	fin	Empress \$/GJ (3)	Dawn \$/GJ (4)	Empress-Dawn \$/GJ (5) = (4)-(3)	compression \$/GJ (6)	Empress-Dawn \$/GJ (7) = (3)x(6)	annuel \$/GJ (8) = (5)-(7)
9	2012-10-01 2013-09-30	2,860	3,596	0,736	2,25%	0,064	0,672

10 Le ratio de compression (colonne 6) n'étant pas inclus dans les publications utilisées en référence, la moyenne des ratios de compression entre Empress et Dawn établis par TCPL pour les 12 derniers mois connus, soit mars 2011 à février 2012, est utilisée.

(A) Gaz Métro - 12, doc.9, p.1, l. 11
(B) Gaz Métro - 12, doc. 9, p. 2, l. 12

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE LA PIÈCE

1 **Gaz Métro-12, Document-9, p.1 – Coût annuel du transport**

2 **Transport LH pour alimenter la Zone Sud**

- 3 • L3 – Service ferme – Tarif TPCL : Coûts et volumes pour la portion fixe et variable du
4 transport FTLH contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- 5 • L4 – Service ferme – Tarif TCPL Zone Nord dévié au Sud : Coûts et volumes pour la
6 portion fixe et variable du transport FTLH contracté avec TCPL à destination de NDA
7 excédentaire aux besoins quotidiens et ayant été dévié vers EDA.
- 8 • L5 – Service ferme – Marché secondaire : Coûts et volumes pour la portion fixe et
9 variable du transport FTLH contracté sur le marché secondaire et ayant servi à
10 transporter de la molécule vers EDA.

11 **Transport SH pour alimenter la Zone Sud**

- 12 • L8 – Service ferme – SH Dawn : Coûts pour la portion fixe et variable du transport SH
13 Dawn contracté avec TCPL ou sur le marché secondaire ayant servi à transporter de la
14 molécule vers EDA.
- 15 • L9 – Service ferme – SH Parkway : Coûts pour la portion fixe et variable du transport
16 SH Parkway contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- 17 • L10 – Service ferme – SH STS : Coûts pour la portion fixe et variable du transport SH
18 STS contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- 19 • L11 – Prime de transport à Dawn: Coûts de la prime de transport payée dans le prix
20 d'achat à Dawn pour la molécule à transporter vers EDA.

21 **Transport SH pour alimenter la Zone Nord**

- 22 • L14 – Transport – Champion Pipeline : Coûts pour Champion Pipeline.

1 • L15 – Service ferme – tarif TCPL : Coûts et volumes pour la portion fixe et variable du
2 transport FTLH contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers NDA.

3 • L16 – Service ferme – Marché secondaire : Coûts et volumes pour la portion fixe et
4 variable du transport FTLH contracté sur le marché secondaire et ayant servi à
5 transporter de la molécule vers NDA.

6 **Autres capacités de transport**

7 • L19 – Gaz d’appoint concurrence : Coûts et volumes pour le transport du gaz d’appoint
8 concurrence.

9 **Variation d’inventaire**

10 • L22 – Solde d’inventaire au début : Volume d’unités en inventaire au coût moyen
11 d’inventaire de transport en début d’exercice.

12 • L23 – Solde d’inventaire à la fin : Volume d’unités en inventaire au coût moyen
13 d’inventaire de transport en fin d’exercice

14 • L24 – La variation d’inventaire est l’écart en volume et en argent entre le solde de départ
15 et le solde de fin, influencé principalement par la variation du coût du transport dans
16 l’année.

17 **Optimisation du transport**

18 • L26 – Revenus de la vente du FTLH non utilisé : Revenus et volumes issus des
19 cessions non considérées *a priori* (voir la définition de « vente *a priori* » à la pièce Gaz
20 Métro-9, Document 5 de la R-3782-2011).

21 • L27 – Coûts de la vente du FTLH non utilisé : Coûts et volumes issus des cessions non
22 considérées *a priori*.

23 • L28 - Revenus de la vente de FTLH *a priori* : Revenus et volumes issus des cessions
24 considérées *a priori*.

25 • L29 – Coûts de la vente du FTLH *a priori* : Coûts et volumes issus des cessions
26 considérées *a priori*.

- 1 • L30 – Transfert de la perte sur les ventes de transport : Transfert du coût résiduel des
2 ventes de transport déduction faite des revenus d'OMA vers les coûts d'équilibrage tel
3 qu'établi au dossier tarifaire.

4 **Autres frais**

- 5 • L34 – Gaz utilisé dans les opérations : Réduction des coûts et des volumes de transport
6 pour le gaz naturel transporté et utilisé à des fins opérationnelles (compression, postes
7 de livraison, etc).
- 8 • L35 – Gaz perdu : Réduction des coûts et des volumes de transport pour le gaz naturel
9 transporté mais non comptabilisé en franchise (perdu).
- 10 • L36 – Ajustements d'inventaire : Coût net des ajustements d'inventaire de transport
11 correspondant au coût d'ajustement d'inventaire lors de « pass-on » moins la portion
12 des revenus facturés aux clients.
- 13 • L37 – Revenus financiers sur outils de transport : Revenus tirés d'opérations financières
14 grâce à l'optimisation des outils de transport.
- 15 • L38 – Coûts dossier réglementaire TCPL : Coûts externes déboursés pour représenter
16 les intérêts de la clientèle de Gaz Métro dans le dossier RH-003-2011 de l'ONE.
- 17 • L39 – Amortissement frais reportés – écart de revenu : Amortissement de l'écart de
18 revenu de l'année précédente dû à l'application tardive des tarifs.
- 19 • L40 – Pénalités sur service ferme – Coût des pénalités facturées par TCPL.

20 **Gaz Métro-12, Document-9, p.2 – Coût annuel de l'entreposage**

21 **Frais d'entreposage**

- 22 • L3 – Gaz d'entreposage souterrain à Dawn : Coûts d'entreposage pour l'opération du
23 site de Union Gas comprenant la prime fixe, les frais d'injection sur retraits, les frais de
24 retraits et les coûts de fuel.
- 25 • L4 – Usine LSR : Coûts d'opération de l'année ainsi que les frais d'injection sur retraits.

- 1 • L5 – Gaz d’entreposage souterrain – Intragaz : Coûts de la prime fixe et du fuel pour le
2 site de pointe-du-lac.

3 **Frais d’entreposage**

- 4 • L9 – Service STS – Dawn/Parkway/Franchise : Coûts des primes fixes et variables
5 TCPL, VT1 et VT3, coûts de fuel sur TCPL, VT1 et VT3, autres frais divers (overrun,
6 pressure, etc).
- 7 • L10 – Service SH – Dawn/Franchise : Coûts des primes fixes et variables, coût du tarif
8 de réception à Dawn et coûts de fuel utilisés pour l’équilibrage.
- 9 • L11- Service SH – Parkway/Franchise : Coûts des primes fixes et variables TCPL et
10 VT1 ainsi que coûts de fuel TCPL et VT1 utilisés pour l’équilibrage.
- 11 • L12 – Prime d’équilibrage à Dawn : Coûts de la prime d’équilibrage payée dans le prix
12 d’achat à Dawn.
- 13 • L13 – Vente d’outils de transport SH *a priori*: Revenus et volumes issus des cessions
14 de SH considérées *a priori*.

15 **Optimisation des outils d’équilibrage**

- 16 • L16 – Revenus de prêt d’espace : Revenus pour les prêts d’espace effectués à Dawn.
- 17 • L17 – Revenus d’échange et cessions d’optimisation : Revenus tirés d’opérations
18 financières grâce à l’optimisation des outils d’équilibrage.
- 19 • L18 – Revenus pour STS-RAM : Revenus tirés de l’optimisation des crédits STS-RAM.
- 20 • L19 – Transfert de la perte sur les ventes de transport excédentaire : Coûts résiduels
21 des ventes de transport après avoir déduit les revenus d’OMA transférés vers les coûts
22 d’équilibrage au dossier tarifaire.

23 **Amortissement des frais reportés**

- 24 • L22 – Transport gaz coussin : Amortissement des frais reportés du gaz coussin.

- 1 • L23 – Écart de revenu : Amortissement de l'écart de revenu de l'année précédente dû à
2 l'application tardive des tarifs.
- 3 • L24 – Frais d'équilibrage transférés de la fourniture : Amortissement du coût résultant de
4 l'achat saisonnier de fourniture à Empress ou à Dawn transféré de la fourniture vers
5 l'équilibrage.
- 6 • L25 – Pass-on sur frais d'équilibrage de pointe : Amortissement des coûts liés aux
7 changements de tarifs de l'année précédente affectant la pointe.
- 8 • L26 – Pass-on sur frais d'équilibrage d'espace : Amortissement des coûts liés aux
9 changements de tarifs de l'année précédente affectant l'espace.

10 **Gaz Métro-12, Document-9, p.3 – Frais de distribution**

11 **Coût du gaz perdu**

- 12 • L3 – Coût du transport perdu : Coût du transport pour le gaz non comptabilisé (perdu).
- 13 • L4 – Coût de la compression perdue : Coût de la compression pour le gaz non
14 comptabilisé (perdu).
- 15 • L5 – Coût de la fourniture perdue : Coût de la fourniture pour le gaz non comptabilisé
16 (perdu).

17 **Autres frais de distribution**

- 18 • L8 – Postes de livraison, service de transport gazier et biogaz : Coûts liés à la
19 compression et à la transmission du gaz naturel en franchise. Regroupe les postes
20 « Transmission : électricité et gaz » et « Compression Biogaz » des causes tarifaires
21 précédentes.
- 22 • L9 – Amortissement frais reportés – écart de revenu : Amortissement de l'écart de
23 revenu de l'année précédente dû à l'application tardive des tarifs.
- 24 • L10 – Mercaptan : Coût du mercaptan ajouté dans les postes de livraison.